# CSE Réseau – 23 avril 2020

*Un nouveau CSE extraordinaire du réseau France 3 s'est tenu une nouvelle fois jeudi 23 avril, avec pour sujet principal l'évocation du plan de continuité d'activité, et de ses conséquences pour les salariés.*

*L'objectif est l'adaptation de la situation, pour protéger le personnel tout en assurant la poursuite des missions. Cela se traduit par un minimum de personnel sur site : de l'ordre de 360, contre 2500 avant la crise.*

## SOMMAIRE


SITUATION SANITAIRE
À QUAND LE RETOUR À UNE SITUATION NORMALE ?
LE PCA ET LA FABRIQUE
LA POST PROD PLUS ACTIVE
QUELLES REPRISES À LA FABRIQUE ?
"ENSEMBLE C'EST MIEUX" EXTERNALISÉ ?
INÉGALITÉ DE TRAITEMENT AVEC LES TICKETS RESTAURANTS ?
PLUS DE FORFAIT, MAIS DES PRIMES REPAS DE 12€
COMMENT LES CHOSES VONT-ELLES SE PASSER AVEC LES JOURNALISTES STAGIAIRES D'ÉTÉ ?
INDEMNISATION DES CDDU
QUID DES FUTURES GARDES D'ENFANT ?
SALARIÉS EN SOUFFRANCE ?
DUER
VIE DU CSE
PROCHAINES INSTANCES


## SITUATION SANITAIRE

On compte désormais plus de personnes guéries que de malades. Toutefois, il va falloir veiller à ne pas tomber dans un relâchement qui pourrait conduire à une recrudescence de la propagation.
Un chiffre interpelle : 13 cas à Paris Île-de-France ! Pourquoi ?

Il apparaît que certaines dispositions mises en place dans le réseau ne sont pas possibles au Siège, notamment au niveau du montage. Des éléments en Plexiglas ont donc été installés dans les salles.

## À QUAND LE RETOUR À UNE SITUATION NORMALE ?

Laurence Mayerfeld redit, en préalable, que le "mode dégradé" que nous connaissons avec des journaux en "grandes régions" n'est pas une finalité : c'est dû à la période actuelle. Jusqu'à quand ? Difficile à dire, évidemment ! Tout va dépendre des annonces de l'Elysée ce mardi 28 avril, puis de la façon dont l'après 11 mai va se dérouler.
La directrice du réseau estime que, vers la mi-juin, nous devrions en savoir suffisamment par rapport au risque d'une 2ème vague et pouvoir envisager une montée en puissance. Quoi précisément ? Trop tôt pour le dire... Pour l'essentiel, des personnels plutôt à l'extérieur ! Retour des locales ? Une dose de tout en images dans les éditions ? Tout dépendra de la situation sanitaire.
Ce qu'il ne faut pas, c'est revenir aux journaux par antenne, pour devoir revenir à de la grande région 15 jours plus tard...parce que la situation nécessiterait à nouveau du confinement.

## LE PCA ET LA FABRIQUE

Cette fois-ci, la direction de la Fabrique était présente. C'était donc l'occasion pour les élus de poser des questions sur la stratégie en vigueur. Le directeur répond que l'activité est réduite très significativement, et se concentre sur les journaux, avec 16 salariés dans une seule régie et sur un seul plateau (contre 26/27 habituellement).
Les élus s'étonnent : pourquoi certaines productions ne sont pas effectuées en interne ? On pense par exemple aux fabrications simples, telles que les nouvelles émissions éducatives sur France 4 (jugées si utiles, alors que les écoles sont fermées). Réponse édifiante du directeur : "*c'est un choix de la direction* !".
En expliquant que, pour certaines productions, nous ne sommes pas dotés du matériel adéquat. Et il fallait éviter que trop de monde soit présent au Siège.
Les élus ne sont pas d'accord et contestent ce choix. Si c'est possible pour des salariés du privé, alors c'est aussi possible pour nous.
Pendant ce temps, le personnel "maison" se sent inutile et abandonné. La direction réfute cette sensation d'abandon, rappelant que des dispositions sont prises pour que personne ne reste sans contact plus d'une semaine. Un débat s'est engagé au sujet de la divergence de vues concernant ce sentiment d'abandon, qui ne semble pas perçu comme tel par la direction.

## LA POST PROD PLUS ACTIVE

L'ensemble de l'activité de la semaine dernière a généré un total de 160 jours, soit 32 salariés au travail, pour reprendre, pour l'essentiel, des tournages du feuilleton "un si grand soleil" effectués avant la crise. D'autres choses ont été testées, tel le montage la semaine dernière d'une captation de spectacle vivant, avec 9 caméras. Autre projet, l'émission "Littoral" va être mise en boîte cette semaine, pour une diffusion le 17 mai.
Le télétravail est plus difficile à envisager pour le montage, en raison du volume de rushes à devoir manipuler, bien plus important qu'en actu. Et pour le mixage, pour des raisons de niveau d'acoustique.

## QUELLES REPRISES À LA FABRIQUE ?

S'il sera peut-être possible d'envisager la reprise de tournages à Vendargues fin mai ou courant juin, en fonction de l'état sanitaire du pays, il n'en sera pas de même avec les autres fictions. Essentiellement en raison de difficultés pour trouver un assureur acceptant de couvrir les tournages en ce moment !
Par ailleurs, Laurence Mayerfeld ajoute que des festivals seront programmés cet été : "*il faut que les festivals qui n'auront pas lieu puissent être présents sur nos antennes*".

## "ENSEMBLE C'EST MIEUX" EXTERNALISÉ ?

La direction rappelle que, compte tenu de la crise, le maintien des émissions telles que nous les connaissons n'a pas été possible. Pour autant, une solution en mode dégradé a été trouvée : avec les présentateurs des différentes éditions enregistrant des plateaux en mojo depuis chez eux. C'est monté ensuite par la société ÉDEN, dans le cas du contrat annuel qui continue à courir. Le rendez-vous a été réduit à 26 mn.

## INÉGALITÉ DE TRAITEMENT AVEC LES TICKETS RESTAURANTS ?

Le sujet revient sur la table, 15 jours après avoir été évoqué lors du précédent CSE extraordinaire : pourquoi certains salariés en télétravail auraient droit aux tickets restaurant, et d'autres pas ? La direction répond qu'elle applique la règle selon laquelle il est attribué des tickets restaurant que quand il y en a d'habitude sur site. Ce qui n'est pas le cas là où il y existe des cantines. À ceci près que celles-ci sont fermées (et qu'il est proposé aux salariés de ces sites présents sur sites des primes de panier de 12€, justement parce que les cantines sont fermées). Des élus rappellent ce que le droit du travail dit : quand il n'y a pas de moyen de restauration (ce qui est le cas avec les cantines fermées), la seule solution, c'est le ticket restaurant !
La direction répond qu'elle "prend note, et va étudier (en se concertant avec les autres entités). Rien n'est donc perdu...mais rien n'est encore gagné ! À noter tout de même : si la direction fait évoluer sa décision, celle-ci sera rétroactive !

## PLUS DE FORFAIT, MAIS DES PRIMES REPAS DE 12€

En marge du sujet, la question d'un moratoire pour le maintien du forfait a été posée pour les équipes en reportage, compte tenu de la fermeture de tous les restaurants. La direction a refusé, mais a accepté d'accorder des primes repas de 12€.

## COMMENT LES CHOSES VONT-ELLES SE PASSER AVEC LES JOURNALISTES STAGIAIRES D'ÉTÉ ?

Il ne sera pas possible de les accueillir cet été. Ne serait-ce que pour réserver les besoins qui se présenteront aux CDD habituels, qui n'auront pas pu travailler jusque-là. Mais la venue des stagiaires sera reportée à septembre.

## INDEMNISATION DES CDDU

La direction se montre un peu plus précise : elle part toujours sur l'idée d'apporter un complément de revenu, en plus des indemnités de Pôle Emploi. Afin de régler les problèmes qui se présentent encore (en matière de confidentialité des droits Pôle Emploi notamment), un dispositif est envisagé avec l'aide d'Audiens. Tout n'est pas encore totalement finalisé, mais le sera très vite.

## QUID DES FUTURES GARDES D'ENFANT ?

Le dispositif piloté avec Ameli va prendre fin. Mais l'entreprise prendra le relais : les salariés dans le besoin, lorsque le conjoint continuera à travailler, et que les écoles restent fermées, seront placés en absence autorisée payée...s'ils effectuent les mêmes démarches en termes de déclarations.

## SALARIÉS EN SOUFFRANCE ?

Plusieurs types de problèmes apparaissent.

Pour les salariés qui se retrouvent en télétravail d'office, des difficultés liées à la complexité pour déterminer la frontière entre vie professionnelle et vie privée peuvent générer de la surcharge d'activité et des RPS.

Quant à ceux qui sont sans activité, c'est l'inverse. Ils peuvent ressentir un sentiment d'inutilité et être en sous-charge. Afin de détecter ces risques éventuels, les élus souhaiteraient qu'un questionnaire "santé au travail" soit envoyé par la direction, en lien avec eux. Pour l'heure, la direction réfléchit avec la DSQVT (direction de la santé et de la qualité de vie au travail).

## DUER

Une nouvelle fois, les DUER n'ont pas pu être évoqués lors de cette réunion. Le point est reporté à la prochaine!

## VIE DU CSE

Était à l'ordre du jour l'élection d'un candidat destiné à remplacer Jean-Jacques Picca, secrétaire FO de l'instance de proximité de Grenoble, et président de la commission "Activités Sociales et Culturelles" de France 3 Alpes (quittant l'entreprise via la RCC).
La démocratie consistant à tenir compte du choix exprimé par les électeurs locaux a été respectée : c'est le candidat présenté par FO qui a été élu pour lui succéder. Jean-Christophe Solari a ainsi été élu représentant de proximité, puis président de la commission ASC de l'antenne de Grenoble.
FO félicite ce nouveau représentant du personnel, qui va prendre ses fonctions dans ce contexte particulier du confinement.

## PROCHAINES INSTANCES

**-Mardi 28 avril :** CSE central extraordinaire
**-Jeudi 30 avril :** CSSCT extraordinaire du réseau France 3